

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[199_Correspondance d'Amélie et Charles Lenormant : 1848-1874](#)[Item](#)[Paris, le 24 mars 1849, Amélie Lenormant à François Guizot](#)

Paris, le 24 mars 1849, Amélie Lenormant à François Guizot

Auteurs : Lenormant, Amélie (1803-1893) ; Montalembert, Charles-René comte de (1810-1870)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Circulation épistolaire](#), [Conditions matérielles de la correspondance](#), [Elections \(France\)](#), [France \(1848 \(Révolution de février\)\)](#), [France \(1848-1852, 2e République\)](#), [Normandie \(France\)](#), [Politique \(France\)](#), [Réception \(Guizot\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet. □

Présentation

Date 1849-03-24

Genre Correspondance

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

Langue Français

Cote 70, AN : 163 MI 42 AP 199 Papiers Guizot Bobine Opérateur 34

Nature du document Lettre autographe

Support copie numérisée de microfilm

Etat général du document Bon

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Citer cette page

Lenormant, Amélie (1803-1893) ; Montalembert, Charles-René comte de

(1810-1870), Paris, le 24 mars 1849, Amélie Lenormant à François Guizot,
1849-03-24

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/8810>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationBrompton (Angleterre)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 27/06/2025 Dernière modification le 04/07/2025

Vous m'avez prouvé, Madame, une jouissance dont
 je ne saurais assez vous remercier, en me permettant
 de lire les lettres de M. Guizot que j'ai l'honneur
 de vous renvoyer. Je connais peu de privilèges
 plus précieux que celui de pouvoir suivre ainsi un
 grand esprit dans ces épanchements confidentiels
 de l'amitié. Tout dans ces lettres m'a plu et
 m'a intéressé au delà de ce que je puis dire.
 Je n'y trouve qu'un seul sujet de critique ou
 plutôt de regret. M. Guizot me semble
 trop compter sur la sagesse humaine, et même
 sur la vertu humaine. Il ne tient pas assez
 compte de l'intervention incontestable de la
 puissance divine dans les calculs comme dans
 les emportements des hommes; Elle se

plait sans cesse à déjouer les uns et à dompter les autres. Tout ce qui se passe depuis Février en offre la preuve la plus flagrante à ceux qui pourraient être tentés de l'oublier.

Mais quel chef-d'œuvre que cette lettre du 11 Janvier sur les défauts et les qualités du parti conservateur ! C'est un morceau d'histoire écrit par un homme d'état et un grand orateur, et digne de lui.

Naisamment se fait-il donc que M. Guizot, qui jugeait si bien son parti et son pays, ait toujours témoigné tant de dédain pour les efforts persévérants et désintéressés de nous autres catholiques, qui voulions précisément donner à l'élément conservateur des classes moyennes la vie morale et religieuse que l'éducation universitaire leur enlève ?

Quand à sa candidature, elle n'a pas encore été officiellement discutée au sein du comité électoral de la Rue de Poitiers, hier si je

70
suis bien informé,

Molé ont tou

=ble de la co

persisterait à

à moi, j'ai d

m'en ont emb

fait l'honneur

eu pas con

candidature

sens ou de ces

suffrage, et

en France la

Agriz, M

ch.

ce 14, mars

Je vous

cette

Je ne

pas

elle n'a pas encore été officiellement discutée au sein du comité électoral de la Rue de Poitiers, hier si je

suis bien informé, M. Lhuiss et M. le Comte
 Molé ont tous les deux reconnu qu'il était impossi-
 -ble de la combattre. M. Duvignier seul
 persisterait à la faire condamner. Quant
 à moi, j'ai dit à tous ceux de mes collègues qui
 m'en ont entretenu, que si M. Guizot m'avait
 fait l'honneur de me consulter, je ne lui
 en aurais pas conseillé de se présenter, mais que sa
 candidature une fois posée, aucun homme de
 sens ou de cœur ne pouvait lui refuser son
 suffrage, et que je ne reconnaisais à personne
 en France le droit de lui jeter la première pierre.
 Agruez, Madame, mes affectueux hommages
 de mentalité.

ce 24 mars 1849.

Je vous envoie cher Monsieur,
 cette lettre que j'ai vue aujour d'hui
 Je ne vous écris qu'un mot
 pour que vous sachiez d'où

ce n'est
 mille tendres salutations

compter les
 sion en -
 une qui
 l'ère de -
 les de -
 et l'histoire
 et orateurs
 M. Guizot
 y a, dit
 les efforts
 catholiques
 l'union
 morale
 leur leur
 encore
 comite
 en si je